

Une métropole rennaise dynamique qui a préservé son caractère agricole

SYNTHÈSE

Les résultats du recensement agricole en 2020 montrent que le caractère agricole de la métropole a été préservé au cours de la dernière décennie. Le ralentissement de la consommation des terres agricoles a permis le maintien de plus de 38 800 ha de SAU, soit 55 % de la superficie du territoire. L'orientation polyculture-élevage et laitière, spécificité agricole locale, continue de s'affirmer. Une évolution s'opère cependant, avec la montée en puissance de l'agriculture biologique et le développement des filières légumes et fruits.

La mutation structurelle des exploitations se poursuit : le modèle historique de ferme familiale continue de céder la place à des exploitations de plus grande ampleur. Dans un contexte de vieillissement des exploitants, l'enjeu de la transmission des 718 exploitations agricoles du territoire constitue un défi pour la décennie à venir.

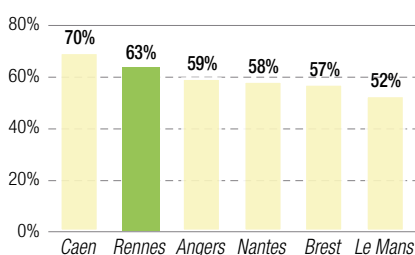


UN RALENTISSEMENT DE LA CONSOMMATION DES TERRES AGRICOLES

Un maintien global de la surface agricole

Le territoire de Rennes Métropole a connu une réduction de 2 % de sa Surface Agricole Utile (SAU) entre 2010 et 2020. Elle s'étend désormais sur 38 843 ha, soit sur 55 % de la surface totale métropolitaine, contre 56 % en 2010 et 59 % en 2000. Rennes Métropole s'insère ainsi dans une aire urbaine dont la part du territoire dédiée à l'agriculture est l'une des plus élevée du Grand Ouest, avec près des deux tiers de l'aire d'attraction de Rennes.

PART DE LA SAU DANS LA SUPERFICIE DE L'AIRE D'ATTRACTION DES VILLES EN 2020



Source : Recensement agricole 2020.

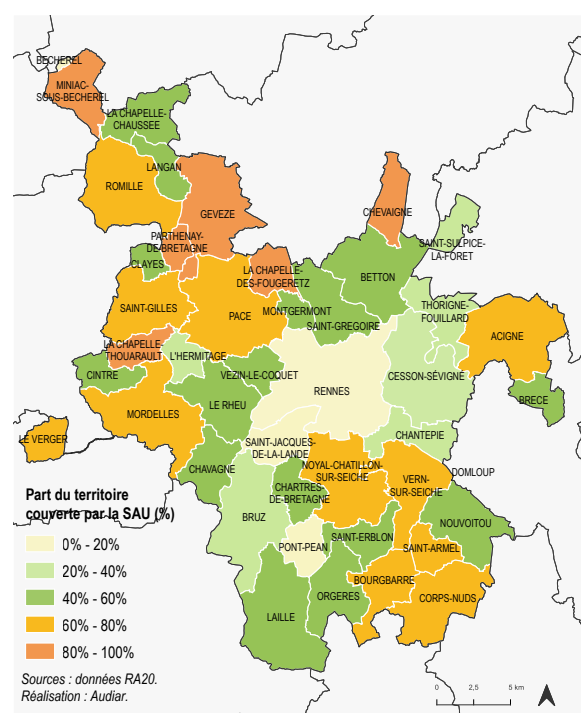
Un ralentissement progressif depuis les années 90

Le rythme de consommation des terres agricoles diminue progressivement depuis 1990 dans la métropole. Au cours des dix dernières années, la réduction annuelle de surface agricole était de 92 ha par an, soit -0,2 % par an contre -0,5 % par an pour la décennie précédente. Ce tassement de la consommation des terres agricoles est notamment issu des efforts de sobriété foncière réalisés dans la métropole depuis de nombreuses années : les extensions urbaines ont été limitées et encadrées, dans la perspective de maintenir la fonction agricole

du territoire et de préserver le modèle de « ville archipel ».

Une analyse annuelle de l'évolution de la surface agricole¹ au cours de la dernière décennie permet d'identifier une consommation des terres agricoles qui s'est essentiellement concentrée entre 2016 et 2018. Ces années ont été marquées par la reprise des projets urbains, dont la dynamique avait été impactée par la crise économique de 2008, fortement ressentie dans le secteur de la construction. Depuis 2018, la consommation annuelle de terres agricoles marque à nouveau un ralentissement.

COUVERTURE DU TERRITOIRE PAR LA SAU EN 2020 (EN %)



¹ Grâce au Registre Parcellaire Graphique (RPG), base de données géographiques des usages agricoles annuels des sols, faisant référence pour l'instruction des aides de la Politique Agricole Commune.

Une perte de surface agricole qui diminuera dans la décennie à venir

Bien qu'en diminution, la consommation des terres demeure plus importante dans Rennes Métropole qu'aux échelles territoriales supérieures (-0,1% par an pour l'Ille-et-Vilaine, la Bretagne et la France entre 2010 et 2020). Cela est directement lié au dynamisme démographique très soutenu de la métropole, dont la population a augmenté de 5 000 habitants par an au cours des dix dernières années, portée à la fois par des soldes naturels et migratoires positifs.

Les terres consommées pour l'urbanisation, agricoles à 87%¹, ont ainsi participé de l'augmentation des capacités d'accueil du territoire à destination de l'habitat (pour environ un tiers), des activités économiques et des commerces (pour un quart), ainsi que des équipements, infrastructures et services.

Parallèlement, l'objectif « Zéro Artificialisation Nette », issu de la loi Climat et Résilience de 2021, vise à atteindre une absence d'artificialisation nette des sols² à horizon 2050. À cet effet, la loi prévoit un premier objectif intermédiaire de division par deux de la consommation d'espaces agricoles et naturels d'ici 2031³. Au regard de la consommation passée, de l'ordre de 137 ha en moyenne par an⁴, Rennes Métropole devra donc limiter l'artificialisation des sols à 68 ha par an entre 2022 et 2031. Si l'équilibre de la nature des terres consommées demeure identique, environ 600 ha de terres agricoles pourraient être amenées à disparaître d'ici 2031, l'équivalent de 11 exploitations.

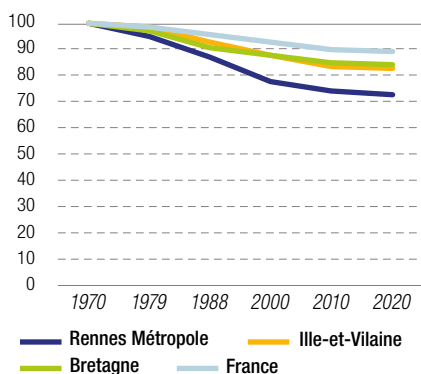
1 Selon le Mode d'Occupation des Sols (MOS), sur la période 2006-2017 : il existe donc un décalage temporel entre ces données, dont il faut tenir compte pour leur interprétation.

2 Soit un bilan nul entre surfaces artificialisées et désartificialisées.

3 Par rapport au bilan de la consommation passée au cours de la dernière décennie.

4 Référence 2006-2017 du MOS. Ce chiffre sera affiné avec la sortie du millésime 2020 du MOS.

ÉVOLUTION DE LA SAU ENTRE 1970 ET 2020 (BASE 100 EN 1970)



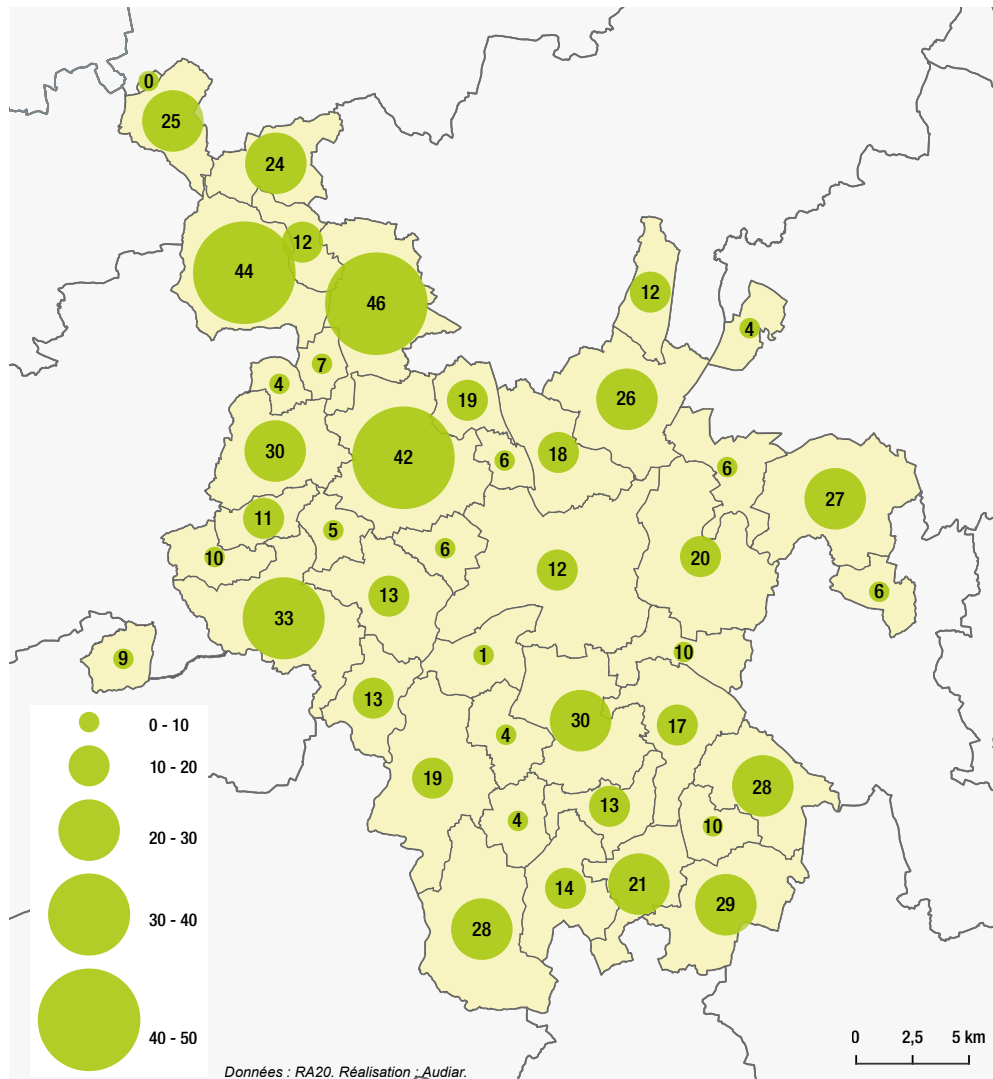
UNE RESTRUCTURATION DES EXPLOITATIONS QUI SE TRADUIT PAR LEUR CONCENTRATION ET LEUR AGRANDISSEMENT

Un quart d'exploitations en moins, pour un tiers de surface agricole moyenne par exploitation en plus

718 exploitations agricoles sont présentes sur le territoire métropolitain en 2020. Leur nombre a diminué d'un quart depuis 2010, et de moitié depuis 2000. Parallèlement, la surface agricole moyenne par exploitation a cru d'environ un tiers pour atteindre 54 ha en 2020, contre 40 ha en 2010 et 29 ha en 2000. Un phénomène d'agrandissement des exploitations s'observe donc sur le territoire, de la même manière qu'aux échelles supra-métropolitaines. Néanmoins, la surface agricole moyenne constatée dans Rennes Métropole demeure significativement moins élevée qu'en



NOMBRE DE SIÈGES D'EXPLOITATION PAR COMMUNE EN 2020





tions du territoire ne se sont donc pas accompagnées d'une augmentation significative de leur potentiel productif.

La dynamique en faveur des grandes exploitations se traduit également sur le plan des statuts juridiques. Les Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun constitue le seul type juridique d'exploitation en croissance : il représente 16% des exploitations en 2020, contre 10% en 2010, soit 10 exploitations supplémentaires.

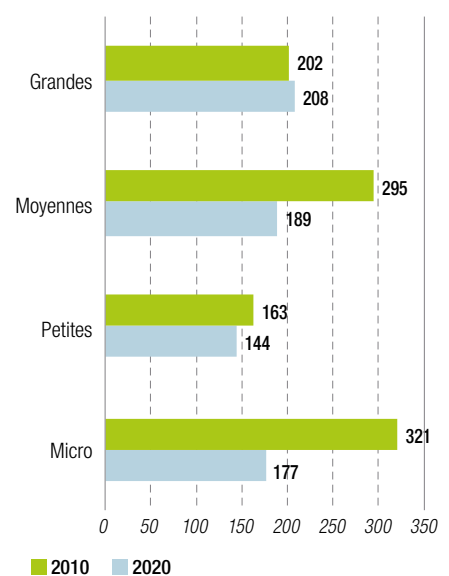
LE MODÈLE DE FERME FAMILIALE EN MUTATION : UNE RECOMPOSITION DES EXPLOITATIONS ET DE L'EMPLOI AGRICOLE

Les plus petites exploitations en baisse

Les micro et moyennes exploitations ont connu les régressions les plus significatives depuis 2010, avec un nombre d'exploitations en baisse respective de près de la moitié et de plus d'un tiers.

Si les exploitations individuelles demeurent les plus représentées dans Rennes Métropole (42% en 2020), elles connaissent la régression la plus importante au cours de la dernière décennie (-46%). Cette dynamique s'inscrit dans le prolongement d'une mutation des modalités d'organisation des exploitations, passant d'une échelle familiale vers des structures de taille plus conséquente.

NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR TYPE DANS RENNES MÉTROPOLE ENTRE 2010 ET 2020



Ille-et-Vilaine (63 ha), en Bretagne (62 ha) et en France (69 ha). La dynamique de rattrapage qui avait pu être observée dans les années 90 et 2000 connaît désormais un ralentissement.

Seules les grandes exploitations sont en augmentation

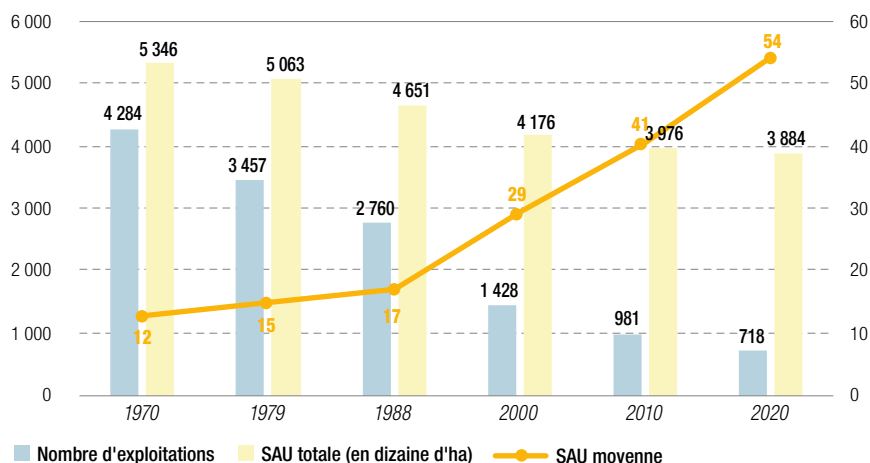
Cette dynamique de concentration des exploitations se traduit par une restructuration à la faveur des grandes exploitations¹, qui sont désormais les plus représentées sur le territoire (29%) et les seules en augmentation sur la

¹ Les grandes exploitations sont celles dont la Production Brute Standard (voir définition ci-dessous) est supérieure à 250 000 €. Les microexploitations sont celles dont la PBS est inférieure à 25 000 €, pour les petites la PBS se situe entre 25 k€ et 100 k€, pour les moyennes la PBS se situe entre 100 k€ et 250 k€.

période (+3%, soit 6 exploitations supplémentaires). Leur part demeure cependant moins importante qu'aux échelles bretonne (32%) et bretonne (37%).

Parallèlement, la Production Brute Standard (PBS) moyenne par exploitation a cru de 38% sur la période : elle était de 225 000 € en 2020, contre 162 000 € en 2010. La dynamique d'élargissement des exploitations a donc entraîné une augmentation significative de leur potentiel de production moyen. Elle s'avère néanmoins limitée à l'échelle globale du territoire : le potentiel total de production dans Rennes Métropole demeure relativement stable, avec une croissance de 2% en dix ans, tandis qu'il décroît en Ille-et-Vilaine (-3%) et en Bretagne (-2%). Les concentrations d'exploita-

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DE LA SAU DANS RENNES MÉTROPOLE ENTRE 1970 ET 2020

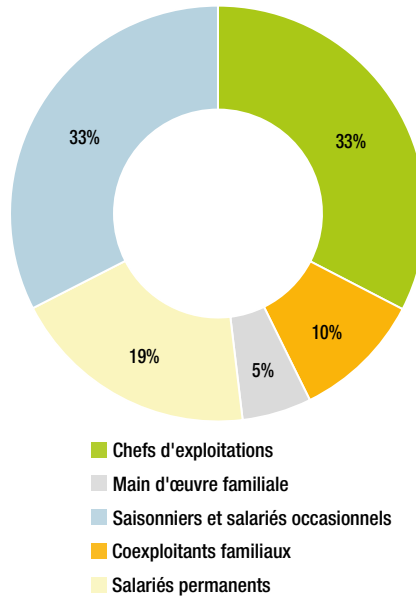


Source : Recensement agricole 2020.

Source : Recensement agricole 2020.



RÉPARTITION DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE SELON LE STATUT DANS RENNES MÉTROPOLITAINE EN 2020



Source : Recensement agricole 2020.

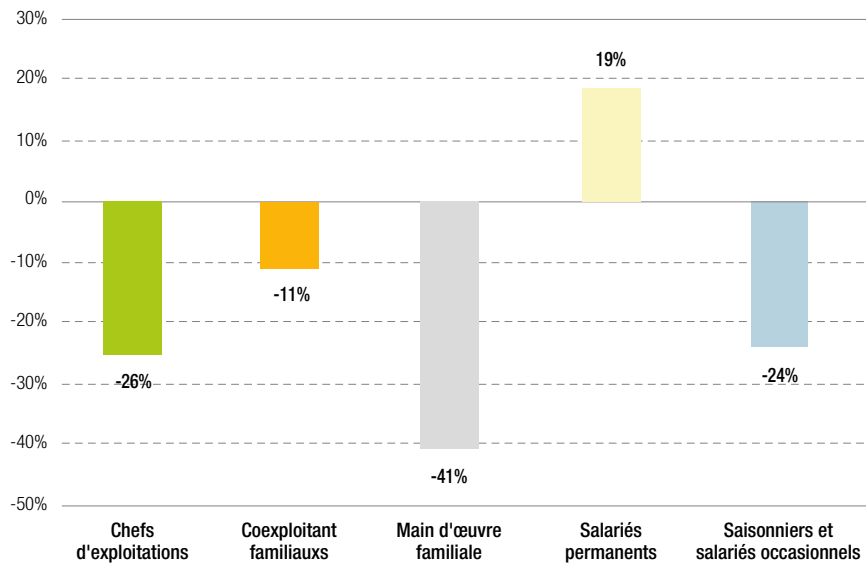
Une recomposition de la main d'œuvre vers davantage de salariés

La structure de la main d'œuvre agricole se caractérise désormais par un découpage en trois tiers : un tiers de chefs d'exploitations, un tiers de saisonniers et un tiers de salariés, coexploitants et main d'œuvre familiale.

L'emploi a connu une régression significative avec près d'un actif agricole sur cinq en moins en dix ans. La composition de cette main d'œuvre a également été considérablement modifiée, avec une réduction appuyée de la main d'œuvre familiale (-41%), tandis que les salariés permanents sont les seuls dont le nombre est en croissance sur la période (+19%).

Les salariés permanents sont désormais les plus représentés dans l'ensemble des actifs permanents. Cette tendance, couplée à la régression des exploitations individuelles, révèle une dynamique de remise en cause structurelle du modèle familial. Le modèle d'entreprise agricole salariale semble désormais prendre le pas sur celui-ci.

ÉVOLUTION DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE SELON LE STATUT DANS RENNES MÉTROPOLITAINE ENTRE 2010 ET 2020



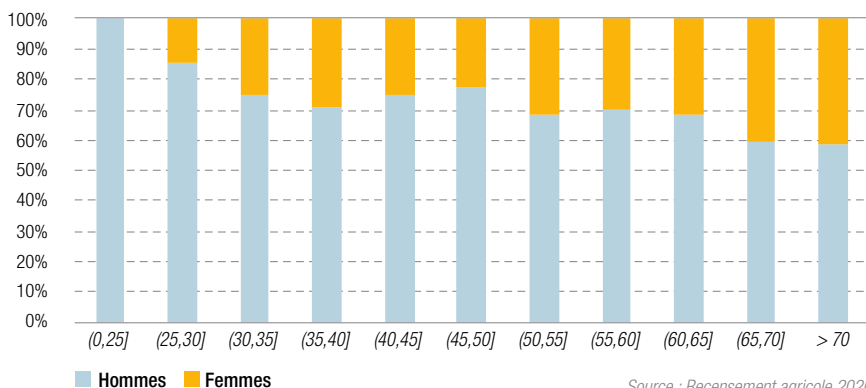
Source : Recensement agricole 2020.

La part des femmes stable, mais amenée à décroître

29% des chefs d'exploitations et coexploitants sont des femmes aujourd'hui. La relative stabilité de leur part au sein des chefs d'exploitations et coexploitants du territoire est à noter (-1 point par rapport à 2010). Néanmoins, au regard de la structure démographique agricole, il apparaît que la part des femmes n'est pas portée par les jeunes générations : elle est croissante avec l'âge.

Cela peut notamment s'expliquer par la réduction du nombre de coexploitantes, les membres de la famille n'exerçant désormais plus nécessairement dans l'exploitation. A dynamique constante, la part des femmes pourrait donc continuer à décroître au cours des prochaines années.

RÉPARTITION GÉNÉRÉE DES CHEFS D'EXPLOITATION ET CO-EXPLOITANTS PAR TRANCHE D'ÂGE DANS RENNES MÉTROPOLITAINE EN 2020



Source : Recensement agricole 2020.

DES INCERTITUDES LIÉES À LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS ET AU RENOUVELLEMENT DE LA MAIN D'ŒUVRE

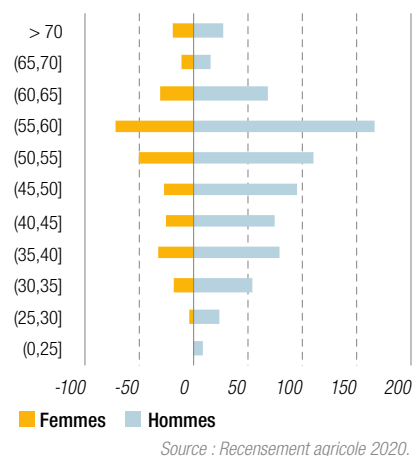
Plus de 40% des chefs d'exploitations en âge de prendre leur retraite à l'horizon 2030

Un vieillissement net des chefs d'exploitations s'observe dans Rennes Métropole : 41% d'entre eux, soit 410 actifs, étaient âgés de plus de 55 ans en 2020. Les agriculteurs dans

la tranche d'âge 55-60 ans sont aujourd'hui les plus nombreux, en lien avec le vieillissement de population dominante d'agriculteurs d'il y a dix ans (les 45-50 ans étaient alors les plus représentés).

Ainsi, en 2030, deux agriculteurs sur cinq seront en âge d'être en retraite. Cette part est plus élevée dans la métropole (41 %) qu'aux échelles départementale et régionale (35 %). Le renouvellement des générations d'agriculteurs constitue donc un enjeu majeur pour le territoire métropolitain.

ÂGE DES CHEFS D'EXPLOITATION DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2020

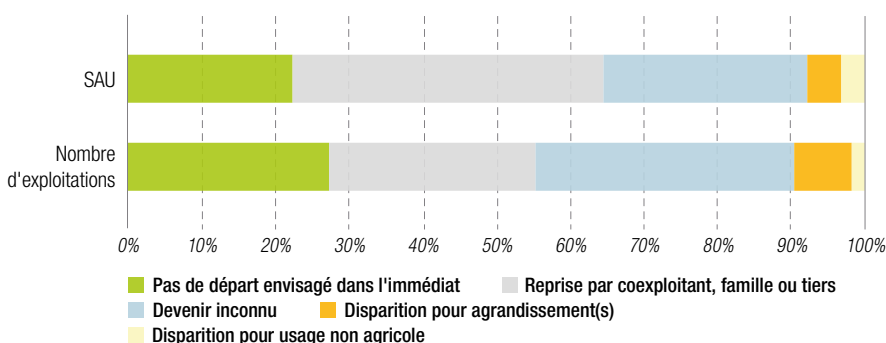


La transmission : un enjeu essentiel au maintien d'un maillage d'exploitations sur le territoire

22 % des exploitations agricoles du territoire sont actuellement tenues par des chefs d'exploitations, ou au moins par un coexploitant, âgé de plus de 60 ans. À ce titre, le Recensement interroge les exploitants sur le devenir de leur exploitation dans les 3 ans.

56 exploitations, soit 35 % de celles concernées, ne faisaient pas l'objet d'un projet défini dans le cadre de la cessation d'activité du chef d'exploitation en 2020. Une reprise, dans ou hors cadre familial, est déjà prévue pour près d'un tiers des exploitations. Pour moins d'une

DEVENIR ANTICIPÉ DES D'EXPLOITATIONS À TRANSMETTRE DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2020



sur dix, une disparition pour agrandissement est anticipée. Il existe donc un nombre important d'exploitations pour lesquelles l'accompagnement vers un projet de transmission pourrait assurer le maintien d'un maillage de sièges d'exploitations sur le territoire.

Les micros, voire les petites, exploitations constituent les structures à viser plus spécifiquement dans ce cadre, du fait de leur caractère plus facilement cessible ; à la fois en termes d'apport financier et de possibilité de mutation des types de production.

UNE ORIENTATION POLY-CULTURE-ÉLEVAGE ET LAITIÈRE QUI CONTINUE DE S'AFFIRMER

Une spécialisation toujours plus marquée dans l'élevage bovin

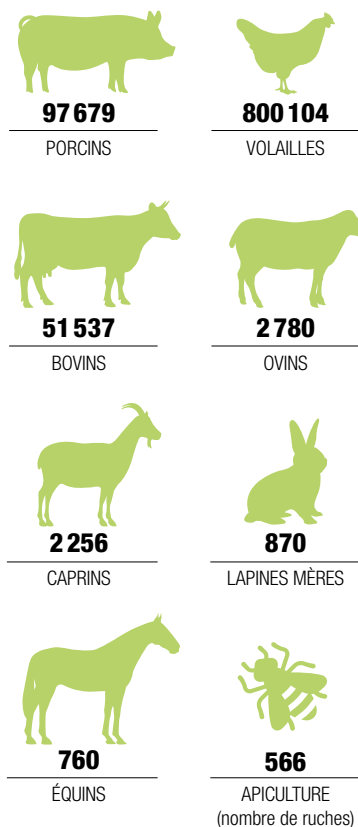
Plus de la moitié des exploitations agricoles possèdent un atelier d'élevage bovin¹ : elles sont 380 sur le territoire, dont 254 avec un atelier de vaches laitières et 163 pour les vaches allaitantes. Elles détiennent ainsi un cheptel de plus de 51 500 têtes. Ces exploitations sont suivies de celles comportant des ateliers d'élevage porcins (81) et de volailles (80).

La production laitière bovine est donc la plus représentée sur le territoire : un quart des exploitations dans Rennes Métropole présentent une orientation technico-économique (OTEX) en bovins lait — soit une Production Brute Standard (PBS) issue pour plus des deux tiers de la production de lait de vache. Ces quelques 195 exploitations spécialisées en bovins lait concentrent près d'un tiers du potentiel de production agricole de la métropole (31 %) et près de la moitié de sa surface agricole (45 %).

La diminution de près d'un tiers du nombre d'exploitations avec un atelier d'élevage bovin entre 2010 et 2020 est essentiellement due à

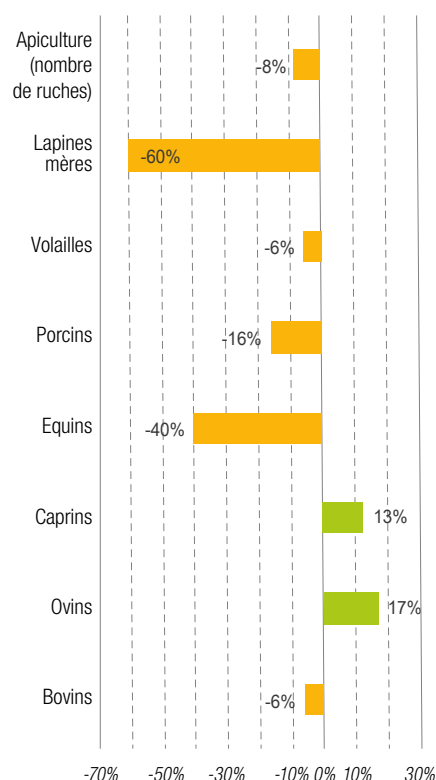
¹ Différents types d'élevage pouvant être réalisés au sein d'une même exploitation, on parle ici d'atelier d'élevage.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE CHEPTEL DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2020



Source : Recensement agricole 2020.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TÊTES PAR CHEPTEL DANS RENNES MÉTROPOLE ENTRE 2010 ET 2020



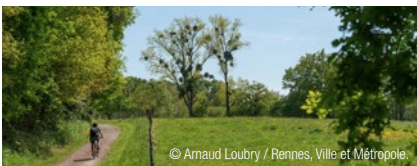
Source : Recensement agricole 2020.

une concentration de ces exploitations, non à une diminution nette du nombre d'ateliers. Le cheptel n'a régressé, lui, que de 6% sur la période. De plus, l'évolution de la répartition des Unités de Gros Bétail montre une recombinaison en faveur de la filière bovine : la part d'unités bovines augmente de 4 points en 10 ans, en raison notamment d'une régression plus importante de la filière porcine.

D'autres types d'élevage ont connu une régression importante sur la période, à la fois en termes de nombre d'exploitations et de cheptel : les élevages de lapines mères (-79%), l'apiculture (-58%) et les élevages équins (-58%) accusent les plus fortes disparitions d'exploitations sur les dix ans.

Une dominante de prairies, céréales et fourrages

90% des exploitations de la métropole possèdent des prairies dans des proportions variables : celles-ci recouvrent 38% de la surface agricole en 2020, soit plus de 14 600 ha. Elles sont suivies de surfaces de céréales et fourrages annuels, qui constituent respectivement 34% et 22% de la surface agricole. Ces trois types de cultures sont directement liés au modèle de polyculture-élevage et caractérisent le paysage emblématique local. Les évolutions récentes montrent que celui-ci tend à se consolider : les surfaces dédiées aux fourrages annuels et aux prairies sont celles ayant le plus significativement augmenté au cours de la dernière décennie, avec respectivement près de 1 000 ha et 375 ha supplémentaires dédiés à ces cultures. À l'inverse, la culture de céréales connaît un déclin important avec la perte de plus de 1 800 ha de surfaces de culture au cours des dix dernières années.



© Arnaud Loubry / Rennes, Ville et Métropole.

La dynamique en faveur du développement des prairies et des fourrages annuels constitue un atout dans l'affirmation du modèle de polyculture-élevage sur le territoire, en favorisant une plus grande autonomie en protéines végétales, et en réduisant la dépendance aux importations. Elle participe également au maintien du paysage agro-naturel et du maillage bocager de la métropole. Néanmoins, la régression des surfaces céréalières interroge quant à la capacité du territoire à diversifier ses cultures et à assurer une plus large part des besoins locaux par filière, notamment au regard du contexte géopolitique et de commerce extérieur actuel.

VERS DES CULTURES ET MODES PRODUCTIFS DAVANTAGE DIVERSIFIÉS

Un développement important des exploitations en bio

Le nombre d'exploitations en agriculture biologique (AB) a été multiplié par 2,5 en dix ans : 17% des exploitations, soit 121 d'entre elles, sont installées en bio en 2020, contre 5% en 2010. 13% de la surface agricole, soit près de 5 000 ha, est alors cultivée en bio.

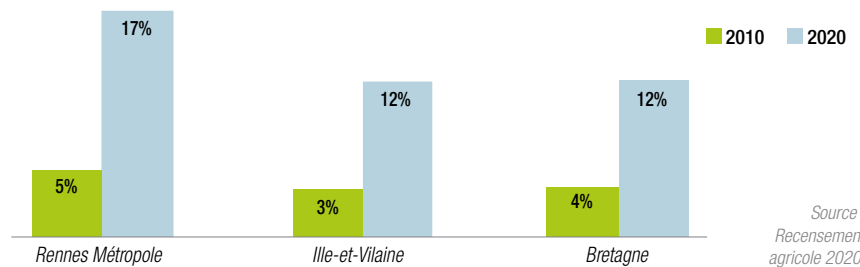
Les trois cultures dominantes pour ce mode de production sont identiques à celles observées sur l'ensemble des surfaces agricoles : prairies, céréales et fourrages. Néanmoins, les prairies sont ici davantage représentées : elles couvrent deux tiers de la surface agricole en bio. Les cultures de légumes et de protéagineux¹ sont également mieux représentées dans l'agriculture biologique, couvrant chacune 2% de la surface en bio.

¹ Protéagineux : plantes légumineuses à graines riches en protéines (pois, féverole, lupin...).

Ainsi, un quart des surfaces de culture de légumes sont issues de l'agriculture biologique, au sein de 36 exploitations labellisées. De même, 30% des surfaces cultivées en fruits sont issues de l'agriculture biologique (32 exploitations labellisées) et 44% pour les protéagineux (19 exploitations). Concernant l'élevage, 13 exploitations – soit 3% d'entre elles – pratiquent l'agriculture biologique en 2020, dont 9 ateliers d'élevage de volailles et 3 ateliers d'élevage bovin.

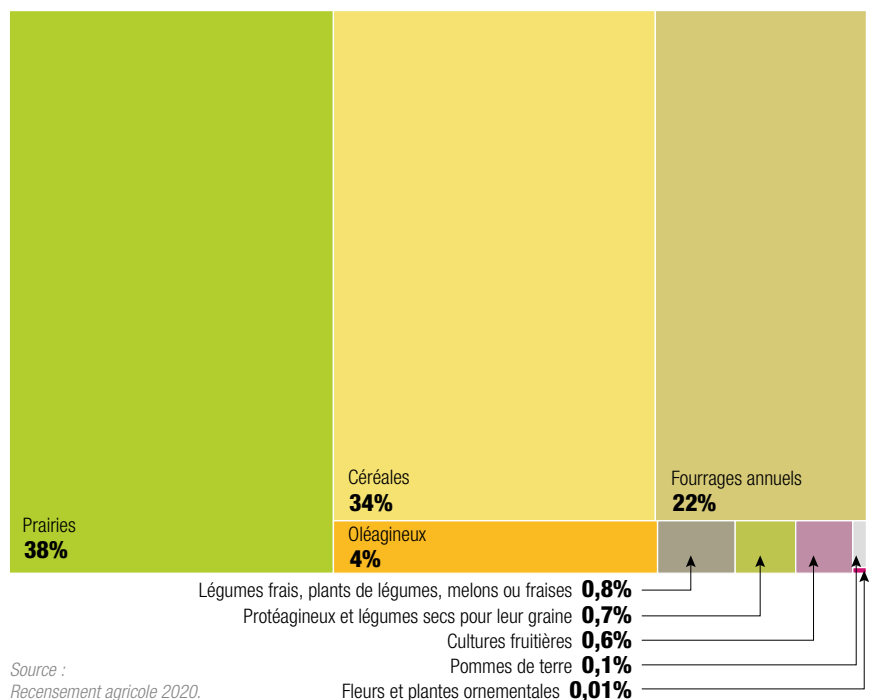
Ce renforcement de la place de l'agriculture biologique sur le territoire devrait se prolonger dans les prochaines années, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial porté par la Métropole. Cette stratégie métropolitaine vise à répondre aux enjeux d'une agriculture et d'une alimentation durable, à la fois en valorisant la production agricole locale et en participant à la réduction de ses impacts sur l'environnement : reconquête de la qualité des cours d'eau, lutte contre l'érosion de la biodiversité, réduction des émissions de gaz à effet de serre, stockage du carbone...

REPRÉSENTATION DES EXPLOITATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2010 ET 2020



Source : Recensement agricole 2020.

RÉPARTITION DE LA SAU CULTIVÉE PAR TYPE DE CULTURE DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2020



Source : Recensement agricole 2020.

Des filières légumes et fruits qui se renforcent

Peu d'exploitations présentent une orientation principale dans la production de légumes ou de fruits sur le territoire : elles sont respectivement 45 et 13 en 2020. Les surfaces cultivées en légumes concernent 320 ha et les fruits 240 ha, soit 1 % de la surface agricole chacune. Néanmoins, ces deux filières sont les seules dont les exploitations et les surfaces cultivées sont en croissance au cours de la dernière décennie. La surface de production de légumes a augmenté de 50 % et celle de fruits de 22 % en dix ans.

Une filière légumes fortement demandeuse de main d'œuvre

Les exploitations spécialisées en légumes constituent un pourvoyeur d'emploi important du territoire, avec près de 550 équivalents temps plein (ETP) pour la filière, soit deux fois plus qu'en 2010. Grâce notamment à l'arrivée de 13 nouvelles structures, les exploitations à orientation légumes représentent désormais un tiers des ETP et un quart du potentiel de production de la Métropole.

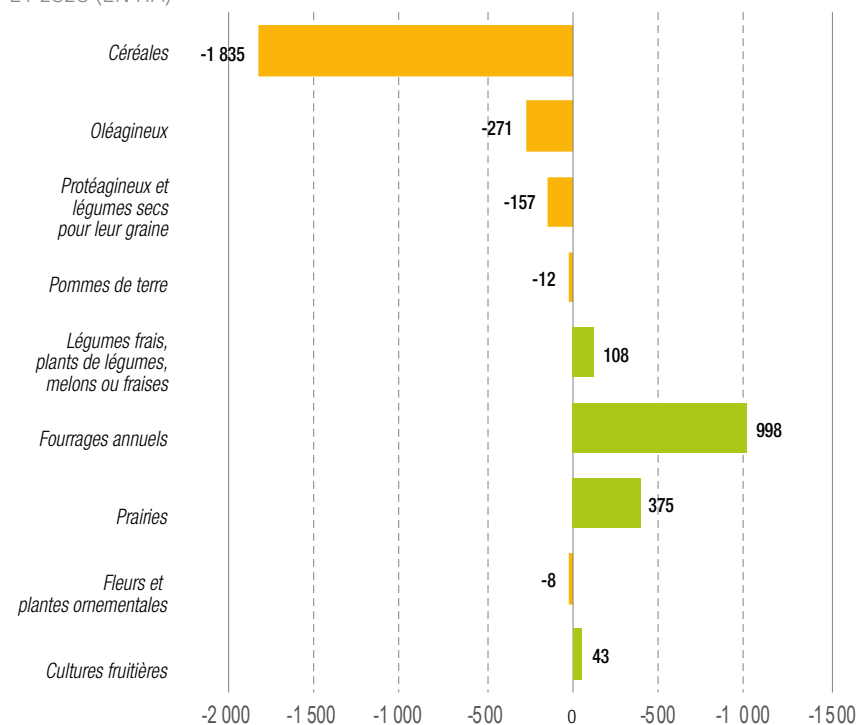
Cette dynamique en faveur des filières légumes et fruits permet l'accroissement des productions, et s'inscrit dans la perspective d'augmenter les possibilités d'approvisionnement local et d'exportation vers d'autres territoires. Le développement des surfaces cultivées en légumes soulève néanmoins la question de l'eau. L'augmentation des surfaces irriguées, avec 170 ha supplémentaires en dix ans, est essentiellement portée par les surfaces de légumes, qui ont elles-mêmes augmenté de 108 ha. Les terres irriguées atteignent ainsi près de 500 ha en 2020. Le développement du maraîchage nécessite donc de tenir compte de la question de l'irrigation. Celle-ci pourrait faire surgir de nouveaux besoins pour la production, notamment en contexte de changement climatique et d'occurrences plus soutenues de sécheresses sur le territoire.

Une dynamique en faveur des démarches de valorisation

De nombreuses exploitations se sont tournées vers des démarches de valorisation au cours de la dernière décennie. Les circuits courts constituent la démarche la plus pratiquée (22%), suivies de l'agriculture biologique (17%) et de la diversification¹ (16%). La transformation des productions à la ferme connaît une forte dynamique : 82 exploitations agricoles (11%) la pratiquent, soit cinq fois plus qu'en 2020.

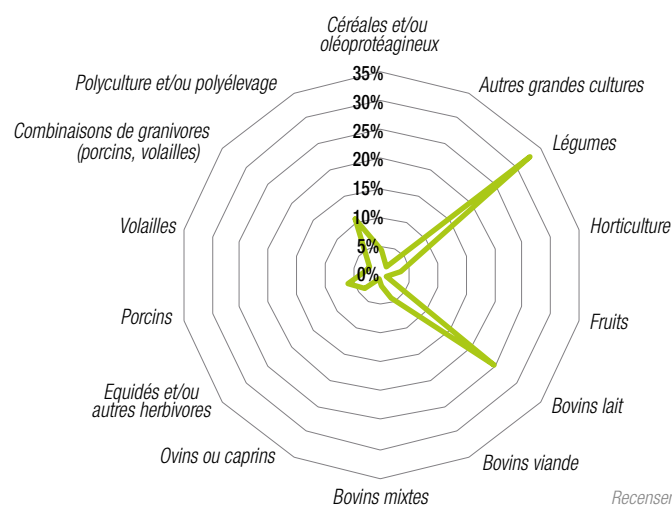
¹ Création d'une activité complémentaire en prolongation de celle en place : accueil à la ferme, gîte rural, production d'énergie, ventes à la ferme...

ÉVOLUTION DES SAU PAR TYPE DE CULTURE DANS RENNES MÉTROPOLITAINE ENTRE 2010 ET 2020 (EN HA)



Source : Recensement agricole 2020.

ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN PAR ORIENTATION DANS RENNES MÉTROPOLITAINE EN 2020



Source : Recensement agricole 2020.

GLOSSAIRE

Surface Agricole Utile (SAU) : notion issue de la statistique européenne, elle comprend les terres arables (y compris pâturage temporaire, jachères, cultures sous abri...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

Production Brute Standard (PBS) : potentiel de production déterminé à partir de coefficients intégrant les surfaces de culture et/ou cheptels de chaque exploitation.

Orientation technico-économique (OTEX) : classement réalisé à partir des coefficients de PBS : une exploitation, ou un territoire, est spécialisé dans un domaine si la PBS de la production concernée dépasse les 2/3 du total.

Unités de Gros Bétail (UGB) : unité de référence permettant d'agréger le bétail de différentes espèces et de différents âges en utilisant des coefficients établis sur la base des besoins nutritionnels ou alimentaires de chaque type d'animal.

Équivalent Temps Plein (ETP) : unité de mesure proportionnelle au nombre d'heures travaillées par un salarié sur un an.

Communes	Nombre d'exploitations	Part des exploitations dans Rennes Métropole	SAU	Part de la SAU dans Rennes Métropole	SAU moyenne des exploitations
Acigné	27	4%	1 885	5%	70
Bécherel	0	0%	-	0%	0
Betton	26	4%	1 491	4%	57
Bourgbarré	21	3%	1 067	3%	51
Brécé	6	1%	401	1%	67
Bruz	19	3%	854	2%	45
Cesson-Sévigné	20	3%	1 174	3%	59
Chantepie	10	1%	468	1%	47
Chartres-de-Bretagne	4	1%	518	1%	130
Chavagne	13	2%	522	1%	40
Chevaigné	12	2%	870	2%	73
Cintré	10	1%	479	1%	48
Clayes	4	1%	189	0%	47
Corps-Nuds	29	4%	1 503	4%	52
Gévezé	46	6%	2 473	6%	54
La Chapelle-Chaussée	24	3%	890	2%	37
La Chapelle-des-Fougeretz	19	3%	784	2%	41
La Chapelle-Thouarault	11	2%	694	2%	63
Laillé	28	4%	1 593	4%	57
Langan	12	2%	393	1%	33
Le Rheu	13	2%	811	2%	62
Le Verger	9	1%	524	1%	58
L'Hermitage	5	1%	214	1%	43
Miniac-sous-Bécherel	25	3%	1 745	4%	70
Montgermont	6	1%	225	1%	38
Mordelles	33	5%	2 274	6%	69
Nouvoitou	28	4%	1 125	3%	40
Noyal-Châtillon-sur-Seiche	30	4%	1 687	4%	56
Orgères	14	2%	800	2%	57
Pacé	42	6%	2 443	6%	58
Parthenay-de-Bretagne	7	1%	414	1%	59
Pont-Péan	4	1%	107	0%	27
Rennes	12	2%	405	1%	34
Romillé	44	6%	2 130	5%	48
Saint-Armel	10	1%	608	2%	61
Saint-Erblon	13	2%	533	1%	41
Saint-Gilles	30	4%	1 474	4%	49
Saint-Grégoire	18	3%	718	2%	40
Saint-Jacques-de-la-Lande	1	0%	82	0%	82
Saint-Sulpice-la-Forêt	4	1%	169	0%	42
Thorigné-Fouillard	6	1%	431	1%	72
Vern-sur-Seiche	17	2%	1 293	3%	76
Veizin-le-Coquet	6	1%	382	1%	64